

BILANS CONSOLIDÉS AUX (en milliers de dirhams)		
	30/06/2014	31/12/2013
<b>ACTIF</b>		
• Immobilisations incorporelles	5 911 909	6 139 361
• Immobilisations corporelles	10 599 474	9 520 383
• Immobilisations financières	9 875	11 650
• Ecart de conversion actif	25 623	11 862
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>16 546 881</b>	<b>15 683 255</b>
• Stocks et en-cours	1 275 395	943 799
• Créances d'exploitation	1 976 519	1 099 191
• Créances diverses	1 014 681	730 517
• Titres et valeurs de placement	3 040 911	2 757 261
• Ecart de conversion actif	720	7 425
• Trésorerie actif	1 227 066	1 172 696
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 535 292</b>	<b>6 710 888</b>
<b>Total Actif</b>	<b>25 082 174</b>	<b>22 394 144</b>
<b>PASSIF</b>		
• Capital	2 358 854	2 358 854
• Prime d'émission	1 164 805	1 164 805
• Réserves consolidées	307 252	2 426 819
• Résultat net Part du Groupe	385 224	394 971
• Capitaux propres Part du Groupe	4 216 135	6 345 449
• Intérêts minoritaires	696 693	585 243
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>4 912 828</b>	<b>6 930 692</b>
Provisions pour risques et charges	14 452	25 738
Dettes de financement	15 286 552	13 774 891
	<b>15 301 004</b>	<b>13 800 629</b>
• Dettes d'exploitation	1 306 502	795 906
• Autres dettes	3 561 839	866 916
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>4 868 341</b>	<b>1 662 823</b>
Trésorerie passif		
	<b>20 169 345</b>	<b>15 463 452</b>
<b>Total Passif</b>	<b>25 082 174</b>	<b>22 394 144</b>

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AUX 30 JUIN			
	(en milliers de dirhams)		
	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013 Proforma (*)
<b>PRODUITS</b>			
Chiffre d'affaires net	3 145 294	2 346 726	2 346 726
Autres produits d'exploitation	396 585	16 087	16 087
Reprises d'exploitation et transferts de charges	52 475	26 931	112 536
	<b>3 594 354</b>	<b>2 389 745</b>	<b>2 475 349</b>
<b>CHARGES</b>			
Achats et autres charges externes	2 145 258	1 598 021	1 673 325
Impôts et taxes	23 572	23 264	24 734
Charges de personnel	116 641	97 464	107 227
Dotations aux amortissements et provisions	406 910	320 224	357 877
	<b>2 692 381</b>	<b>2 038 973</b>	<b>2 163 162</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>901 973</b>	<b>350 772</b>	<b>312 187</b>
Résultat financier	-190 296	-160 641	-140 584
<b>Résultat courant</b>	<b>711 677</b>	<b>190 131</b>	<b>171 603</b>
Résultat non courant	-3 471	-5 091	-5 091
Résultat avant impôts	708 206	185 041	166 513
Impôts sur les bénéfices	-211 532	-63 718	-75 073
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en Equivalence		-64 300	
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition			
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>496 674</b>	<b>57 023</b>	<b>91 439</b>
Résultat net Part du Groupe	385 224	57 023	101 600
Intérêts minoritaires	111 450		-10 161
	<b>496 674</b>	<b>57 023</b>	<b>91 439</b>
<b>Résultat net par action (en dirhams)</b>	<b>16,33</b>	<b>2,82</b>	<b>5,02</b>

(\*) Les comptes proforma sont établis pour permettre une comparabilité avec la période close au 30 juin 2014. Ces comptes considèrent au 30 juin 2013, les effets des changements comptables décrits au niveau de la note 3 de l'extrait de l'ETIC consolidé.

## GRUPE JLEC

### EXTRAIT DE L'ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ETIC) CONSOLIDÉ AUX 30 JUIN 2014 ET 2013

#### 1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

##### 1.1 Principes et méthodes de consolidation

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe JLEC sont conformes à la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

##### 1.1.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

##### 1.1.2.Dates de clôture

Les clôtures semestrielles prises en compte pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe sont celles arrêtées par la Société JLEC au 30 juin et la Société JLEC 5&6 au 31 mars. Ce décalage est en effet permis par la Méthodologie Nationale d'élaboration des comptes consolidés tant qu'aucun événement significatif n'intervienne entre les différentes dates de clôture. Dans le cas où un événement significatif intervient, la dite Méthodologie préconise son retraitement au niveau des comptes consolidés.

Ainsi, et afin de se conformer aux dispositions décrites ci-dessus, le Groupe a retraité les états financiers de la Société JLEC 5&6 arrêtés au 31 mars pour tenir compte des effets significatifs liés au démarrage de son activité à partir du mois d'avril 2014.

#### 1.2 Méthodes d'évaluation

##### 1.2.1 Immobilisations incorporelles

Les dépenses engagées dans le cadre des Révisions Majeures, effectuées tous les 8 ans selon un plan préétabli, sont immobilisées et amorties sur la même durée.

- Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

- Droit de jouissance complémentaire

JLEC a procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres

investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de JLEC a été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession, soit 26 ans et 7 mois à compter de cette date.

- Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

- Autres frais de développement du projet

A dater de la Mise en Place du Financement, la Société JLEC a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

##### 1.2.2 Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée du contrat. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

##### 1.2.3 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entrée Premier Sortie (P.E.P.S).

##### 1.2.4 Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières, à l'exception de celles relatives aux dettes de financement libellées en Dollars américains et en Euros, qui font l'objet d'opérations de quasi-couverture de change résultant d'une position globale de change.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

##### 1.2.5 Provisions pour risques et charges

Au 30 juin 2014, les provisions pour risques et charges correspondent aux provisions pour engagements sociaux qui concernent les gratuits en matière d'électricité dont bénéficie le personnel statutaire de JLEC.

##### 1.2.6 Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant des retraitements de consolidation sont calculés société par société, et constatés au taux de 30%.

## 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Filiales	JUIN 2014			JUIN 2013		
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode
JLEC	100	100	Globale	100	100	Globale
JLEC 5&6	66	66	Globale	66	66	Equivalence

## 3. CHANGEMENTS DE MÉTHODE COMPTABLES ET COMPTES PRO FORMA

La société JLEC 5&6, détenue à hauteur de 66%, avait été consolidée au 30 juin 2013 suivant la méthode de mise en équivalence.

Le Conseil de Surveillance de JLEC 56, réuni en date du 18 décembre 2013, a procédé au changement de deux membres du Directoire nommés par TAQA Power Ventures BV (qui détient 34% du capital de JLEC 5&6) en nommant deux membres de Directoire de JLEC.

Ainsi, compte tenu de ce changement, JLEC a consolidé au 30 juin 2014 la société JLEC 5&6 par intégration globale au lieu de la mise en équivalence.

Par ailleurs, et tel que décrit au niveau du paragraphe 1.2.4, le Groupe JLEC ne constate plus dans le compte de produits et charges les pertes latentes de change relatives aux dettes de financement libellées en Dollars américains et en Euros, qui font l'objet d'opérations de quasi- couverture de change résultant d'une position globale de change.

Enfin, le Groupe a opté, tel que cela est permis par la Méthodologie Nationale d'élaboration des comptes consolidés, pour la prise en compte des comptes semestriels de la société JLEC 5&6 arrêtés au 31 mars au niveau des comptes consolidés du Groupe, retraités des impacts significatifs liés au démarrage de l'activité de JLEC 56 en avril 2014, tel que cela est mentionné dans la note 1.1.2.

### Information Pro forma sur le compte de résultat

Le compte de résultat consolidé pro forma présenté ci-dessus a pour objet de présenter le compte de résultat du Groupe au 30 juin 2013 comme si les changements

de méthode décrits ci-dessus avaient eu lieu à cette date.



### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE DU GROUPE JORF LASFAR ENERGY COMPANY AU 30 JUIN 2014

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés du Groupe Jorf Lasfar Energy Company comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le périmètre de consolidation ainsi qu'une sélection de notes annexes au terme de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4.912.828 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 496.674.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du périmètre de consolidation ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe arrêtés au 30 juin 2014, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion de notre examen limité exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe intitulée «changements de méthodes comptables et comptes pro forma» expliquant :

- Le changement de méthode de consolidation de la filiale JLEC 56;
- Le changement de la date d'arrêtés de ses comptes sociaux intermédiaires pris en compte dans la consolidation au 30 juin 2014, comme cela est permis par la Méthodologie Nationale sur les comptes consolidés ;
- Le traitement de ses écarts de conversion à la suite du démarrage de son activité en avril 2014.

Les comptes proforma au 30 juin 2013 tiennent ainsi compte des changements indiqués ci-dessus pour permettre une comparabilité avec les comptes arrêtés au 30 juin 2014.

Casablanca, le 2 septembre 2014

### Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



**Bachir TAZI**  
Associé

BENJELLOUN TOUIMI  
CONSULTING



**Abdelmajid**  
**BENJELLOUN TOUIMI**  
Associé